



Université de Reims Champagne-Ardenne

MENTION DE MASTER

« Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie de la santé »

UFR Lettres et Sciences Humaines - Bâtiment 17 -1^{er} étage - 57, rue Pierre Taittinger - 51571 REIMS
Secrétariat de Psychologie : 03 26 91 36 48 - masters-psycho@univ-reims.fr
Site internet : <http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

MASTER 1 & 2 Mixte (Professionnel et Recherche)

Responsable de la formation : Pr Chrystel Besche-Richard

**Parcours Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives :
Clinique de l'Enfant et de l'adolescent (PNPC-E)**

Responsable du parcours : Dr Christelle Declercq

Laboratoire d'adossment :
Equipe d'accueil C2S Cognition, Santé, Société (EA 6291)



<http://www.univ-reims.fr/c2s>

Table des matières

Présentation générale de la Mention de Master	1
Un petit glossaire universitaire pour commencer... ..	1
Le calendrier de l'année universitaire 2018–2019	3
Informations pratiques – vos contacts	4
Informations diverses	4
Présentation générale des 2 années de Master	6
Admission.....	7
Et après... ..	7
Attention particulière portée à la fraude aux examens et au plagiat	8
Mémoires et stages	10
A savoir avant de commencer vos stages	10
Les mémoires	11
La soutenance orale du TER en Master 2	12
Rédaction du rapport de stage	13
Règles de présentation du rapport de stage	13
Le carnet de stage	14
Thématiques de TER proposées par les enseignant.e.s - chercheur.e.s de la Mention. 14	
<i>1^{ère} année de la Mention de Master (M1)</i>	17
Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances	18
Contenu des enseignements du 1er semestre – Résumés des cours	21
Contenu des enseignements du 2nd semestre – Résumés des cours	25
Dates à retenir	27
<i>2^{ème} année de la Mention de Master (M2)</i>	28
La formation pédagogique	29
Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances	32
Contenu des enseignements – Résumés des cours	36
Dates à retenir	39
ANNEXES.....	40



Présentation générale de la Mention de Master

Vous avez été recruté.e en Master 1 (M1) dans l'un des parcours de la Mention de Master « Psychopathologie, psychologie clinique, psychologie de la santé, félicitations ! Vous y poursuivrez en Master 2 (M2) (sous réserve de validation de l'année de M1).

Cette Mention de Master fait suite aux précédentes habilitations (2008-2018) d'une Mention « Psychologie » évaluée en 2016-2017 par le Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur. Le rapport d'évaluation de la Mention est disponible à l'adresse suivante:

<https://www.hceres.fr/aeres/search?SearchText=master+psychologie+universit%C3%A9+reims&searchRapports=%2Faeres%2Fsearch&reportType%5B%5D=all&x=0&y=0>

Le Master se subdivise en deux niveaux : la première année correspond au Master 1 et la deuxième année correspond au Master 2. La direction de la mention de Master "*Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*" est assurée par le Pr Chrystel Besche-Richard.

Si la Licence de Psychologie comporte pour l'essentiel une formation généraliste à base d'enseignements de psychologie mais aussi des neurosciences, de statistiques et d'anglais (disciplines indispensables pour être psychologue), la véritable spécialisation intervient en M1 puis en M2. Le M1 comporte des enseignements de tronc commun généralistes (méthodologie, neurosciences, statistiques, anglais) et spécifiques (psychopathologie, psychologie clinique), et des enseignements de différenciation en fonction des parcours de la Mention. Ces parcours sont :

- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: clinique de l'adulte (PNCP-A) (Responsable: Dr Fabien Gierski)
- Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives: clinique de l'enfant et de l'adolescent (PNCP-E) (Responsable: Dr Christelle Declercq)
- Psychopathologies et Psychothérapies (PsyP) (Responsable: Pr Chrystel Besche-Richard)
- Psychologie Légale/*Forensic Psychology* (PsyL) (Responsable: Pr Chrystel Besche-Richard)

L'ensemble des parcours de la Mention sont mixtes (à finalité professionnelle et de recherche) : l'obtention du M2, après validation d'une Licence et d'un M1 de Psychologie, permet de travailler comme psychologue mais aussi de poursuivre en Doctorat en réalisant une thèse. Pour devenir psychologue, il faut une licence de psychologie, un M1 de psychologie et un M2 de psychologie. Il faut en outre avoir validé au moins 500 heures de stage au niveau du Master donnant lieu à la soutenance d'un rapport de stage selon les termes de l'arrêté du 19 mai 2006.

Le *Conseil de Mention* est l'instance d'échange et de concertation où est discutée notamment l'organisation des études. Le Conseil de Mention se réunit périodiquement pour traiter du fonctionnement des parcours de la mention (pédagogie, évaluation). Il comporte des enseignant.e.s-chercheur.e.s élu.e.s et des étudiant.e.s élu.e.s, ces dernier.e.s siégeant quand le conseil n'est pas restreint aux seul.e.s enseignant.e.s. Un compte-rendu est établi à l'issue de chaque conseil.

Le *Conseil de Perfectionnement* a pour rôle de faire évoluer les orientations de la formation tant du point de vue académique que de ses applications professionnelles, de voter, chaque année, les demandes de modifications des modalités de contrôle de connaissances, et d'apporter, à la marge, des modifications dans l'organisation de la maquette que ce soit du point de vue de son contenu que de son organisation. Il est composé d'enseignant.e.s-chercheur.e.s, d'étudiant.e.s (ancien.ne.s et en cours de formation) et de membres issus du monde professionnel. Les étudiant.e.s élu.e.s au conseil de Mention sont celles et ceux qui siègent au conseil de Perfectionnement pour représenter les étudiant.e.s en cours de formation.

La Mention de Master est adossée à un laboratoire de recherche (www.univ-reims.fr/c2s), support des travaux de recherche que les étudiant.e.s réaliseront au cours de leur M1 et de leur M2. Ce laboratoire est une équipe d'accueil doctoral (EA 6291) dont l'intitulé est « Cognition, Santé, Société » (C2S). Il est dirigé par la Pr Stéphanie Caillies.

Au nom de l'équipe pédagogique de la Mention de Master, je vous souhaite la bienvenue dans le Master "*Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*" - Parcours Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : clinique de l'enfant et de l'adolescent, et une bonne lecture de ce livret.

Pr Chrystel Besche-Richard



Un petit glossaire universitaire pour commencer...

UFR.	Unité de Formation et de Recherche
URCA	Université Reims Champagne-Ardenne
CA	Conseil d'Administration
CFVU	Commission de la Formation et de la Vie Universitaire
CS	Conseil Scientifique
CM	Cours Magistraux
TD	Travaux Dirigés
TP	Travaux Pratiques
UE	Unité d'Enseignement
EC	Elément Constitutif
MAST	Maître de Conférences associé.e
MCU	Maître de Conférences des universités
HDR	Habilité.e à Diriger des Recherches
PU	Professeur.e des universités
ATER	Attaché.e temporaire d'Enseignement et de Recherche
PRAG	Professeur.e Agrégé.e
PRCE	Professeur.e Certifié.e
BIATOSS	Personnels de Bibliothèque, Ingénieur Administratif, Technicien, de Service sociaux et de Santé
HCERES	Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur



L'équipe pédagogique

Les enseignant.e.s de la Mention de Master

➤ Professeur.e.s des universités (PU) et Maîtres de Conférences des universités (MCU)

BALTAZART Véronique - MCU

BENSALAH Leïla - MCU

BERJOT Sophie - PU

BESCHE-RICHARD Chrystel – PU

BRADMETZ Joël - PU

CAILLIES Stéphanie - PU

CARUANA Sylvain - MCU

DECLERCQ Christelle – MCU

GOBIN Pamela - MCU

GIERSKI Fabien - MCU

GREBOT Elisabeth – MCU

HENRY Audrey - MCU

LAFARGUE Gilles - PU

LEFEUVRE Régis – MCU

LEGRAND Fabien - MCU - HDR

OLIVIER Marie - MCU

SOUSSIGNAN Robert - MCU - HDR

STEFANIAK Nicolas - MCU

VOISIN Dimitri – MCU

➤ **MAST**

MORRONE Isabella

PLANCHOU Clément

➤ **ATER**

LANNOY Séverine

La Mention de Master compte sur la collaboration de nombreuses et nombreux professionnel.le.s (chargé.e.s d'enseignement).

Le calendrier de l'année universitaire 2018–2019

1^{er} SEMESTRE (durée des enseignements : 12 semaines)	
Du lundi 3 septembre au samedi 8 septembre 2018	Semaine de pré-rentrée
Lundi 10 septembre 2018	Début des enseignements des cours magistraux et des TD du 1 ^{er} semestre
Du lundi 29 octobre au dimanche 4 novembre 2018	Vacances d'automne
Du lundi 10 décembre au samedi 15 décembre 2018	Semaine de rattrapage des CM et TD Semaines d'Examens Oraux du 1 ^{er} semestre
Du lundi 24 décembre 2018 au dimanche 6 janvier 2019	Vacances de fin d'année
Du lundi 17 décembre au samedi 22 décembre 2018 Du lundi 7 janvier au samedi 12 janvier 2019	Examens écrits du 1 ^{er} semestre
Jeudi 7 février 2019	Affichage des résultats du 1 ^{er} semestre
2^{ème} SEMESTRE (durée des enseignements : 8 semaines en M1)	
Lundi 4 février 2019	Début des enseignements des cours magistraux et des T.D. du 2 nd semestre
Du lundi 18 février au dimanche 24 février 2019	Vacances d'hiver
Du lundi 8 avril au dimanche 21 avril 2019	Vacances de printemps
Du lundi 29 avril au samedi 4 mai 2019	Semaine de rattrapage des CM et TD
Du lundi 6 mai au samedi 18 mai 2019	Examens écrits du 2 nd semestre
Du lundi 20 mai au samedi 25 mai 2019	Examens oraux du 2 nd semestre
Jeudi 6 juin 2019	Affichage des résultats du 2 nd semestre
Du mardi 11 juin au samedi 30 juin 2019	Session de rattrapage des 1 ^{er} et 2 nd semestres
Vendredi 12 juillet 2019	Affichage des résultats des 1 ^{er} et 2 nd semestres

Informations pratiques – vos contacts

Composante : UFR Lettres et sciences humaines – Campus Croix-Rouge 57, rue Pierre Taittinger 51571 Reims Cedex

Responsable de la Mention de Master : Chrystel Besche-Richard (chrystel.besche@univ-reims.fr)

Responsable du parcours : Christelle Declercq (christelle.declercq@univ-reims.fr)

Coordonnées du secrétariat : Secrétariat des masters - Département de Psychologie - Bureau 17-111 UFR Lettres et Sciences Humaines 57, rue Pierre Taittinger 51571 REIMS Cedex
masters-psycho@univ-reims.fr – 03.26.91.36.48

<http://www.univ-reims.fr/departement-de-psychologie>

La scolarité / Accueil des étudiant.e.s

Bâtiment 17 (Rez-de-chaussée) - Bureau 17-002

Pour tout renseignement : 03 26 91 37 28 ou lettres-scolarite@univ-reims.fr

Horaires d'ouverture (hors vacances universitaires) :

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi : 9h-12h et 14h-16h30. Fermé le mercredi après midi

Informations diverses

Activation de votre adresse mail : Chaque étudiant.e possède sa propre adresse électronique qu'il doit **activer dès son inscription** selon la procédure qui lui a été fournie lors de son inscription. Cette activation est d'autant plus nécessaire que des informations sont transmises par mail tout au long de l'année universitaire, notamment le questionnaire d'évaluation des enseignements.

Les TD : Il est rappelé aux étudiant.e.s que la semaine universitaire commence le lundi dès 8h et peut se terminer le samedi après-midi. La présence aux TD est obligatoire et peut être contrôlée à chaque séance.

Si un.e étudiant.e ne peut pas suivre les TD, il/elle peut s'en faire dispenser sous certaines conditions: contrat de travail au moins égal à un mi-temps, charge de famille, pratique d'un sport de haut niveau, handicap...Il-elle peut aussi « panacher » et se faire dispenser d'assiduité et de contrôle continu pour certains enseignements et pas pour d'autres.

La testhotèque : La testhotèque se trouve en **salle 17-015**. Les tests peuvent être consultés sur place ou être empruntés, toujours **sous couvert du/de la directeur.trice de mémoire**.

La Bibliothèque Universitaire se trouve en contrebas du campus. Elle est dotée d'un grand nombre d'ouvrages de psychologie, certains en double exemplaire. Les livres peuvent être empruntés.

Le Service d'accompagnement des étudiants – Mission Orientation (SAE) et le Service Formation Continue et Insertion Professionnelle – Mission Insertion Professionnelle (SFCIP) sont situés Rue Rilly-La-Montagne à Reims (Tél : 03 26 91 87 55 ; e.mail : siou.campuscroixrouge@univ-reims.fr et Tél : 03 26 91 86 66 ; e.mail : insertion-professionnelle@univ-reims.fr).

Le service de Santé Universitaire (S.U.M.P.S.) est situé au 57 bis rue Pierre Taittinger à Reims (Tél : 03 26 05 83 20). **L'Infirmier** est joignable au 03 26 91 38 80 et est située rue Bergson, dans le bâtiment administratif de l'UFR Droit et Sciences Politiques ; des consultations avec une gynécologue et une psychologue sont proposées aux étudiant.e.s.

- **Les informations de Médecine Préventive** sont affichées dans le hall du bâtiment 17.
- **Le service d'Assistance Sociale** peut être contacté au 03 26 91 38 81.

Unités d'enseignement et éléments constitutifs

Chaque semestre nécessite la validation de plusieurs Unités d'Enseignement (UE), elles-mêmes constituées d'Eléments Constitutifs (EC). Deux règles régissent l'obtention de ces différents éléments : la capitalisation et la compensation :

La capitalisation : la note obtenue à un élément constitutif, lorsqu'elle est supérieure à 10/20, est conservée d'une session d'examen à l'autre (session janvier-mai et session de juin), et d'une année sur l'autre en cas de redoublement.

La compensation : Le système de compensation s'applique à la fin de chaque semestre d'étude à l'issue des sessions de janvier-mai et de juin. Il ne peut intervenir qu'entre U.E. appartenant à une même année d'étude et prend en considération pour le calcul de la note finale les coefficients alloués aux U.E.

Les crédits "ECTS" (*European Credits Transfert System*) permettent les échanges entre les universités françaises et les universités européennes. En effet, dans toutes les universités appliquant le LMD, la Licence est un diplôme valant 180 ECTS, 30 par semestre. Le Master vaut 120 ECTS, soit 30 par semestre également. Ces ECTS ont été attribués à chaque élément constitutif de chaque unité d'enseignement en fonction du nombre d'heures de cours effectuées en présence à l'université mais également en fonction du nombre d'heures que l'étudiant doit fournir en travail personnel. N'oubliez donc pas que les cours magistraux et les travaux dirigés ne sont qu'une source d'informations qu'il vous faudra impérativement compléter par du travail et des recherches personnelles.

Rôle de l'étudiant.e élu.e au conseil de Mention

En tant qu'élu.e au Conseil de Mention, l'étudiant.e doit faire le lien entre :

* les étudiant.e.s et les enseignant.e.s

- pour traiter en tout premier lieu des problèmes rencontrés par les étudiant.e.s en individuel. Si ces points ne trouvent pas de solution, l'étudiant.e élu.e évoque ces points au Conseil de Mention.
- pour faire valoir les droits et devoirs des étudiant.e.s.

* les étudiant.e.s et l'administration (Département, UFR)

- afin d'être en mesure de connaître les règlements et l'organisation, pour pouvoir en expliquer le fonctionnement aux étudiants et les aider dans leurs démarches administratives.
- en restant en permanence en relation avec le secrétariat et la direction du Département pour transmettre les informations dans un sens comme dans l'autre.

Parallèlement au Procès-Verbal du Conseil de Mention, l'étudiant.e élu.e fait un rapport sur ses interventions et les réponses reçues à ses collègues d'année. Le rapport peut être affiché sur le panneau des élu.e.s sous sa responsabilité.

Présentation générale des 2 années de Master

Description : Les objectifs scientifiques poursuivis par la formation de Master consistent à délivrer des connaissances (théoriques, cliniques, appliquées) empiriquement validées, de développer l'acquisition de la démarche hypothético-déductive et les méthodes qui s'y rattachent en vue d'asseoir les pratiques professionnelles sur des techniques ayant fait l'objet de validation scientifique (*evidence-based psychology*), mais aussi de conduire un projet de recherche. Les thèmes abordés concernent le développement cognitif, social et affectif, typique et atypique, de l'enfant et de l'adolescent, les méthodes psychologiques d'évaluation et les techniques de prise en charge dans le champ de la psychopathologie et de la neuropsychologie développementales de l'enfant et de l'adolescent. Le contenu de ce parcours a pour objectif l'acquisition de connaissances et de compétences dans le champ de l'évaluation et de la prise en charge des troubles cognitifs en psychopathologie et neuropsychologie de l'enfant et de l'adolescent. La part du socle commun est importante entre les différents parcours de la Mention de Master et comporte : des enseignements d'éthique et de déontologie, de l'anglais professionnel, de la méthodologie professionnelle autour de l'utilisation des outils du psychologue (entretiens, questionnaires, tests, échelles cliniques, etc.), de la méthodologie de la recherche comportant des enseignements de statistiques, des stages professionnels et de recherche accompagnés de supervision et de l'élaboration de rapport de stage, des travaux d'étude et de recherche (TER). Le déroulement des études s'effectue sur deux années (Master 1 et Master 2) avec un recrutement à l'entrée du Master (M1) via le portail national www.trouvermonmaster.gouv.fr

Compétences acquises à l'issue de la formation : Les compétences disciplinaires acquises à l'issue de cette formation concernent la psychopathologie et la neuropsychologie développementales (théories explicatives du développement psychique typique ou atypique de l'enfant et de l'adolescent). En termes de compétences professionnelles elles relèvent de l'évaluation et de la prise en charge des perturbations cognitives associées aux grands troubles développementaux de l'enfant et de l'adolescent. Les compétences transversales sont celles associées aux différents outils du psychologue clinicien et du neuropsychologue (pratique du bilan psychologique, entretiens) aux connaissances des contextes institutionnels, à la mise en place de projets, à l'initiation de la démarche de recherche dans les champs de compétences précédemment cités dans le respect des règles éthiques et déontologiques de la profession. L'enseignement de l'anglais scientifique et professionnel constitue des compétences linguistiques supplémentaires. A l'issue de cette formation, les étudiant.e.s seront en mesure : d'identifier la présence et la nature des troubles développementaux et neuropsychologiques chez l'enfant et l'adolescent ; de proposer une prise en charge (réhabilitation, stimulation, remédiation) adaptée à la personne, étayée théoriquement et empiriquement, et d'en évaluer son efficacité; d'interagir avec d'autres praticiens (pédopsychiatres, neuropédiatres, pédiatres, orthophonistes, psychomotriciens, éducateurs, etc.) et avec la famille, en étant capable de présenter des informations tout en les adaptant au public visé ; de développer un travail en équipe ; de participer ou d'initier des recherches ; adopter une attitude professionnelle rigoureuse, éthique et déontologique.

Modalités d'enseignement : Enseignement en présentiel en formation initiale et en formation continue.

Stages et projets tutorés : Plusieurs stages sont obligatoires au cours des deux années de Master : 1/ un stage professionnalisant de 150h au semestre 2 (master 1) ; 2/ un stage

professionnalisant de 500h au semestre 4 (master 2) ; 3/ un stage recherche de 150h au semestre 4 (Master 2). Les étudiant.e.s ont également à réaliser un projet tutoré qui prend la forme de l'organisation d'une journée scientifique (Master 2).

Admission

Prérequis obligatoires : Le titre de psychologue ne peut être validé que pour les titulaires d'une Licence et d'un Master (Master 1 & 2) de psychologie.

Centres d'intérêt nécessaires : Neuropsychologie, Psychopathologie, Neurosciences, Méthodologie expérimentale.

Procédure de candidature : Dossier de candidature (*Curriculum vitæ*, lettre de motivation avec projet professionnel, résumé du TER de L3 s'il existe, relevé de notes L1, L2, L3, attestation et / ou évaluation par les maîtres de stage pour l'ensemble des stages effectués).

Examen des dossiers : 3 étapes

Examen du dossier académique éventuellement suivi d'une audition, éventuellement suivie d'un classement sur liste principale (qui vaut admission) ou sur liste complémentaire.

Admission en 2nde année de master après validation de la 1^{ère} année de Master

Et après...

Insertion professionnelle

Poursuites d'études envisageables : Doctorat

Attention particulière portée à la fraude aux examens et au plagiat



La validation des 1^{ère} et 2^{ème} années de Master repose sur l'obtention des différentes UE composant chaque année qui relèvent à la fois de contrôles continus, d'examens terminaux, de dossiers, de mémoires et rapports de stage accompagnés en Master 2 de soutenance orale. Pour toutes ces épreuves, les règles concernant la fraude aux examens et le plagiat s'appliquent.

Extrait du « Guide des études » URCA

I- La fraude aux examens et en contrôle continu.

« La fraude aux examens ou en contrôle continu est régie par les dispositions du décret n°92-657 du 13 juillet 1992. Les cas de fraude aux examens sont obligatoirement examinés par la section disciplinaire de l'université composée de membres enseignants et étudiants issus du Conseil d'Administration de l'université.

En cas de substitution de personnes ou de troubles affectant le déroulement des épreuves, l'expulsion de la salle peut être prononcée par le président de l'université ou son représentant.

Le jury ne peut se substituer à la section disciplinaire pour sanctionner le candidat, par attribution, par exemple de la note zéro. Le jury traite donc la copie de l'auteur de la fraude comme les autres copies et délibère sur ses résultats dans les mêmes conditions que pour les autres candidats.

En cas de flagrant délit, le surveillant responsable de la salle prend toute mesure pour faire cesser la fraude sans interrompre la participation à l'épreuve du ou des candidats. Il procède à la saisie du ou des documents ou matériels permettant d'établir ultérieurement la réalité des faits. Il dresse un procès-verbal (rapport détaillé) contresigné par les autres surveillants et, s'il accepte, par le candidat.

Si l'étudiant refuse de contresigner le procès-verbal, il en est fait mention sur ce dernier.

Par ailleurs, dans l'attente de la décision de la section disciplinaire, le jury délibère normalement sur les résultats du candidat.

Aucun certificat de réussite, ni aucun relevé de notes n'est délivré avant que la section disciplinaire ne se soit prononcée.

La section disciplinaire, saisie par le président de l'université, se prononce sur les sanctions suivantes après avoir permis au candidat de présenter sa défense :

1. L'avertissement
2. Le blâme
3. L'exclusion de l'établissement pour une durée maximum de 5 ans (sursis possible si l'exclusion n'excède pas 2 ans)
4. L'exclusion définitive de l'établissement
5. L'exclusion de tout établissement public pour une durée maximale de 5 ans
6. L'exclusion définitive de tout établissement public d'enseignement supérieur

Toute sanction entraîne automatiquement pour l'intéressé la nullité de l'épreuve correspondante à la fraude. La section disciplinaire peut également décider de la nullité du groupe d'épreuves ou de la session d'examens pour l'étudiant concerné.

Par ailleurs, si un diplôme a été délivré entre temps, l'administration peut décider du retrait du diplôme si après la nouvelle délibération du jury, l'étudiant n'obtient pas le diplôme. Ce retrait devra être motivé et l'intéressé devra avoir été en mesure de présenter sa défense par écrit et oralement ».

II- Le plagiat

Les articles de revues, les ouvrages, les notes de cours fournis par l'enseignant.e, les mémoires de recherches d'ancien.ne.s étudiant.e.s quel que soit leur niveau sont protégés par le droit de propriété intellectuelle (articles L122.4, L 335.2 et L 335.10 du code de la propriété intellectuelle). L'utilisation du contenu de ces documents est donc réglementée et ce qu'elle que soit la façon dont vous vous êtes procurés le document (achat personnel en librairie, emprunt à la BU, consultation sur des sites internet).

Définition : Action du plagiaire, vol littéraire, copie, emprunt, imitation. (Le Petit Robert). Il s'agit de la reproduction complète ou partielle de phrases, de figures, de schémas extraits de documents cités ci-dessus sans précision de l'auteur ou de la source. D'un point de vue juridique, le plagiat est un délit (Article L.122-4 du code de la Propriété intellectuelle).

« En cas de soupçon de plagiat, l'enseignant.e doit informer la scolarité de sa composante et lui communiquer les éléments dont il dispose. Le plagiat est constitué lorsque l'étudiant.e a rendu un travail qui ne permet pas de distinguer sa pensée propre d'éléments d'autres auteurs : il peut se caractériser par l'absence de citation d'un groupe de mots consécutifs (à partir de cinq), par la reformulation ou la traduction, par la copie.

Lorsqu'un plagiat est constaté, le mémoire ou le rapport de stage sont corrigés normalement. La section disciplinaire est saisie.

ATTENTION, d'un point de vue juridique, le plagiat est un délit : « Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est un délit. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque ». Article L.122-4 du code de la Propriété intellectuelle.

La façon la plus efficace d'éviter le plagiat est dans un premier temps de chercher à comprendre ce que vous lisez dans différents articles, chapitres d'ouvrages, etc.. Dans un second temps, vous devez chercher à formuler une synthèse de ces arguments avec vos propres mots, même s'ils vous semblent imparfaits. Si vous voulez étayer un argument en citant un extrait d'article, vous devez mettre cet extrait entre guillemets, puis préciser immédiatement après l'extrait, l'auteur, la date de publication et la page d'où est extraite la phrase citée. Si vous préférez reproduire une figure présentant des résultats sur lesquels vous allez vous appuyer plutôt que rédiger un long paragraphe, vous devez de la même manière préciser à côté du titre de la figure, le nom de l'auteur, l'année de publication et la page d'où est extraite cette figure. Pour les mémoires et rapports de stage, notez toutes les références bibliographiques au fur et à mesure de vos lectures.

Des mesures de vérification de plagiat sont mises en place au niveau des mémoires de recherche, des rapports de stage et des contrôles continus.

Mémoires et stages

A savoir avant de commencer vos stages

- Le stage exigé dans le cadre de la validation du M1 est de 150 heures et se déroule sur 4 semaines pleines (les 4 premières semaines du semestre 2). Il pourra être réalisé en France ou à l'étranger. Ce stage de 150h en M1 ne pourra se dérouler que sur un seul lieu de stage et il est, de préférence, encadré par un.e psychologue. Les 150h de stage du M1 seront à ajouter au stage de 500h de M2 nécessairement encadré par un.e psychologue ayant au moins 3 ans d'expérience professionnelle.
- Tout stage (obligatoire –professionnalisant ou de recherche–, optionnel) est encadré par un.e maître de stage universitaire (pour le stage obligatoire il s'agira, en Master 1 de votre directeur/trice de mémoire de recherche et, en Master 2, du responsable du parcours de la Mention) et un.e professionnel.le. Le stage sera évalué par le/la professionnel.le à l'aide du carnet de stage. Une copie de l'évaluation faite par le/la professionnel.le sera fournie à l'étudiant.e.

- **Conventions de stage**

Tout stage doit faire l'objet d'une « convention de stage » liant par signatures les responsables universitaires, les responsables garants du stage et l'étudiant.e lui/elle-même. **Le-la stagiaire ne peut aller sur son lieu de stage tant que les conventions ne sont pas signées.**

Au **minimum 2 semaines avant le début du stage**, les conventions de stage doivent être déposées, **une fois complétées et signées par les différentes parties**, au secrétariat du Master de Psychologie (aux horaires d'ouverture) pour signature de M. Piantoni, directeur de l'UFR Lettres et Sciences Humaines.

La convention de stage est **valable pour une durée spécifique** : l'étudiant.e ne peut aller sur le lieu de stage au-delà de la date de fin de stage. Si nécessaire, il-elle peut demander une prolongation de stage auprès du secrétariat.

Pour télécharger la convention pour un stage en France (à remplir en 3 exemplaires) :

A partir du site du département. Les conventions y sont déjà pré-remplies.

Pour télécharger la convention pour un stage à l'étranger (à remplir en 4 exemplaires) :

A partir du site de l'URCA www.univ-reims.fr, se connecter sur le bureau virtuel puis : Intranet > Vie étudiante > Les formulaires > Convention de stage à l'étranger.

Pour télécharger la convention pour un stage en laboratoire (à remplir en 3 exemplaires) :

A partir du site du département. Les conventions y sont déjà pré-remplies.

Les mémoires

Au cours de votre cursus, deux mémoires de recherche seront à réaliser, un en Master 1 et un en Master 2. Une seule soutenance orale ponctuera la fin du cursus en Master 2. Le mémoire de Master 1 sera donc évalué, sans soutenance, par le/la directeur.trice de mémoire. Dans ce contexte, nous avons aussi envisagé une organisation souple du contenu du mémoire de Master 1 avec l'idée que l'étudiant.e investigue une thématique dans la continuité entre Master 1 et Master 2 (sauf souci particulier), et, qu'en fonction de la thématique de mémoire et du/de la directeur.trice de mémoire, le début de recueil de données puisse se faire en M1 ou, à défaut, de façon obligatoire en M2. Par conséquent, les conseils de rédaction donnés ci-après seront à adapter en fonction du travail réalisé. Les thématiques de recherche proposées par l'équipe pédagogique se trouvent dans quelques pages.



Consignes de rédaction du document écrit du TER

Les consignes qui suivent concernent le document écrit et sont à adapter, en fonction des recommandations du/de la directeur.trice de mémoire, selon la nature du travail réalisé. Les consignes pour préparer la soutenance orale sont présentées plus bas. Le TER est un document écrit de **6000 mots maximum**, rédigé en Times New Roman, taille 12, interligne 1.5. Il peut comporter des graphiques et/ou des tableaux insérés dans le corps du texte. Chaque tableau ou figure est numéroté et comporte une légende explicite. Le titre des tableaux est situé en haut du tableau. Celui des figures ou des graphiques doit apparaître en bas. Le plan est le suivant :

- 1) La **page de garde**.
 - 2) Le **sommaire**.
 - 3) Le **résumé** en français de **150 mots** et en anglais de **150 mots** également. Cinq mots-clés et 5 keywords.
 - 4) **L'introduction** et, dans la continuité, **l'état de l'art** que vous pourrez décliner en sous-parties en fonction de la problématique. Durant cette partie, vous devez faire preuve de synthèse en vue de faire émerger une problématique claire.
 - 5) La partie « **méthode** » :
 - Participants : nombre de participants, description sociodémographique, critères d'inclusion et d'exclusion ;
 - Matériel : outils utilisés (description des différents outils : construction, consigne, validation, etc.) ;
 - Procédure : description de la manière dont l'expérience se déroule ainsi que présentation de la méthode de recueil des données. Les sections « matériel » et « procédure » peuvent être fusionnées ;
 - Procédure d'analyse des données (plan d'analyse ; tests statistiques ; logiciel statistique).
- Le TER présente le travail fini, il doit donc être rédigé au passé et non pas au futur** car la recherche a déjà eu lieu.
- 7) La partie « **Résultats** ». Les résultats impliquent **ou non** des statistiques selon le type de mémoire. Lorsque des hypothèses claires ont été formulées, les résultats sont présentés dans l'ordre de l'énoncé des hypothèses opérationnelles.

Pour chaque hypothèse, on présentera dans l'ordre :

- La méthode d'analyse des résultats ainsi que le plan de l'analyse (plan, variables...),
- Les tableaux et graphiques obtenus,
- Les résultats des tests statistiques si des statistiques ont été calculées.

Attention à ne pas présenter le même résultat de multiples fois sous de multiples formes (texte, tableau, graphique) → il faut choisir.

La séquence ci-dessus pourra être utilisée dans le cas d'une étude exploratoire. Aucune conclusion ne doit être formulée dans cette partie.

8) La **Discussion** doit être structurée de la façon suivante :

- **Résumé des objectifs de l'étude et synthèse des résultats** : pour chaque hypothèse, les résultats sont d'abord résumés puis confrontés aux hypothèses. Aucune valeur statistique n'est présentée dans cette partie.
- **Interprétation des résultats** en les situant par rapport à la littérature mentionnée dans la revue de la littérature
- **Implications théoriques et cliniques** des résultats
- **Limites** de l'étude, critiques méthodologiques
- **Ouverture** vers des recherches futures et éventuellement implications pratiques.

9) **Éventuellement une conclusion**

10) **Liste des références**

Au moins 20 références présentées selon les **normes de l'APA** : tout ce qui est cité dans le corpus de votre mémoire, et seulement ce qui y est cité, doit figurer dans la liste des références.

Notez qu'il est d'usage d'inclure une **page de remerciements** (brève et sobre) avant le sommaire.



La soutenance orale du TER en Master 2

Pour l'étudiant.e, il s'agit de présenter en 10 minutes à l'aide obligatoirement d'un diaporama les éléments essentiels du travail (Il est conseillé de réaliser des diapositives avec peu de texte) tout en essayant de prendre de la distance par rapport à son écrit. Sur ce plan, il convient d'éviter de rester prisonnier de la chronologie du texte, à travers un discours qui s'apparente à une simple lecture commentée des diapos. Il est préférable de s'attacher plutôt à bien dégager les éléments essentiels du travail tout en ayant déjà un point de vue critique sur son propre écrit. Après cette présentation, l'étudiant.e devra répondre à des questions spécifiques ou générales.

Le TER donnera lieu à une note correspondant au document écrit et une note correspondant à la prestation orale. La note du document écrit portera sur la qualité du document fourni (clarté de l'argumentation théorique et des hypothèses, pertinence dans la description des outils méthodologiques et des résultats présentés, capacité à intégrer son travail aux travaux antérieurs, qualité du français et de l'orthographe, respect des normes de présentation). La seconde note portera sur la qualité de la prestation orale (clarté de l'exposé, aisance, maîtrise des concepts et du domaine de recherche, capacité d'adaptation dont l'étudiant.e fait preuve pour défendre les points de vue assumés dans son travail).

Le TER fait l'objet d'une double évaluation : du document écrit et de la soutenance orale devant un jury composé de 2 enseignant.e.s chercheur.e.s: le/la directeur.trice du mémoire et un.e autre enseignant.e de la Mention de Master.

Rédaction du rapport de stage

En Master 1, la validation du stage repose sur l'évaluation effectuée par le/la tuteur/tutrice de stage et l'évaluation du rapport de stage faite par le/la maître de stage universitaire. Soignez votre rapport de stage qui doit être correctement rédigé (cf. ci-après) et suivre le plan. Ce rapport doit rendre compte de votre capacité à prendre de la distance vis-à-vis de votre expérience.

Les stages effectués lors de l'année de M1 dans l'objectif de recueillir des données pour la réalisation du mémoire nécessiteront également des conventions aux conditions qu'il soit mentionné sur la convention « Recueil de données ».



Règles de présentation du rapport de stage

Le rapport est de 25 pages maximum, imprimé avec la police Times New Roman 12, interligne 1,5. Il comporte 4 parties principales :

1. Présentation du lieu de stage (2 pages maximum)
2. Projet de stage : objectifs définis en amont avec les tuteurs (professionnels et universitaires, le cas échéant) (2 pages minimum)
3. Bilan de stage
 - 3.1. Ce qui a pu être réalisé (nouvelles connaissances, limites)
 - 3.2. Ce qui n'a pas pu être réalisé et pourquoi (analyse des circonstances particulières appréhendées par le stagiaire)
 - 3.3. Aspects professionnels non appréhendés pendant le stage
 - 3.4. *Réflexions personnelles (par rapport à la pratique, aux outils, au code de déontologie). Cette partie doit contenir vos réflexions concernant la manière dont vous avez vécu votre stage et ce que vous en avez tiré sur vous-même, étant donné vos objectifs dans le cadre du stage et de votre projet professionnel. Cette partie doit être particulièrement développée de sorte à mettre en évidence votre propre expérience au cours de votre stage.*
4. Conclusion (1 page) : objectifs futurs à atteindre (autres stages), bilan.
5. Références bibliographiques

Le carnet de stage

L'ensemble des stages (M1 & M2) est consigné dans le **carnet de stage** à remplir par l'étudiant.e, le/la professionnel.le encadrant le stage. Le carnet de stage sera directement envoyé, en début d'année, au professionnel.le ayant accepté de vous encadrer en stage qui le renverra au secrétariat au plus tard pour le 1^{er} mars 2019. Le carnet de stage rempli est obligatoire pour l'évaluation du stage.

Thématiques de TER proposées par les enseignant.e.s - chercheur.e.s de la Mention

Véronique Baltazart

Dans la problématique très générale de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, l'objectif est d'étudier l'influence de la valence émotionnelle des mots (*cadeau vs. prison*) dans la construction du lexique orthographique chez les enfants dyslexiques d'âge scolaire.

Leila Bensalah

La problématique centrale porte sur le processus de théorie de l'esprit chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Il s'agira, par exemple, d'étudier les spécificités de ce processus chez l'adolescent et l'adulte; d'étudier le rôle des normes sociales dans ce processus chez l'enfant; d'examiner son implication dans la régulation émotionnelle ou le jugement, ou encore d'étudier son implication à l'école.

Chrystel Besche-Richard

Thème 1 : Etude du fonctionnement de la neurocognition (par exemple, mémoire, fonctions exécutives) ou de la cognition sociale (par exemple, émotions, théorie de l'esprit, empathie) dans différentes pathologies mentales chez l'adolescent et l'adulte (par exemple, anorexie mentale, troubles de la personnalité, troubles psychotiques, troubles de l'humeur)

Thème 2 : Efficacité des pratiques de soins innovantes (par exemple, remédiation cognitive, psychoéducation, thérapies interpersonnelles, méditation de pleine conscience, thérapies basées sur la mentalisation) dans la prise en charge des troubles de l'humeur ou des troubles psychotiques

Thème 3 : Les symptômes psychotiques et le fonctionnement cognitivo-émotionnel : perspective dimensionnelle

Thème 4 : Liens entre les traits de personnalité et le fonctionnement émotionnel et cognitif

Thème 5 : Liens entre les traits pathologiques de personnalité (personnalité schizotypique, borderline, narcissique, hypomaniaque) et le fonctionnement cognitivo-émotionnel

Thème 6 : Validation d'outils (échelles d'empathie (en collaboration avec Marie Olivier et Isabella Morrone), dépression, d'hypersensibilité, de schizotypie)

Thème 7 : Approche clinique des troubles émotionnels: Alexithymie, Anhédonie, Régulation émotionnelle

Références

- Besche-Richard, C. (Ed.) (2018). *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent, adulte*. Paris : Dunod.
- Besche-Richard, C., Terrien, S., Lesgourgues, M., Béchiri-Payet, C., Gierski, F., Limosin, F. (2014). Remediation of context processing deficits in schizophrenia: preliminary data with ambiguous sentences. *Neuropsychiatric Disease and Treatment*, 10, 2307-2312.
- Lemitre, S., Garnier, F., Besche-Richard, C. (2018). Les troubles de la personnalité. In Besche-Richard, C. (Ed.). *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent ; adulte*. Paris : Dunod, p. 129-152.
- Raucher-Chêné, D., Achim, A.M., Kaladjian, A., Besche-Richard, C. (2017). Verbal fluency in bipolar disorders: A systematic review and meta-analysis. *Journal of Affective Disorders*, 207, 359-366.
- Terrien, S., Gobin, P., Iakimova, G., Coutté, A., Thuair, F., Baltazart, V., Mazzola-Pomietto, P., Besche-Richard, C. (2016). Electrophysiological correlates of emotional meaning in context in relation to facets of schizotypal personality traits: a dimensional study. *Psychiatry and Clinical Neuroscience*, 70, 141-150.
- Terrien, S., Stefaniak, N., Blondel, M., Mouras, H., Morvan, Y., & Besche-Richard, C. (2014). Theory of mind and hypomanic traits in general population. *Psychiatry Research*, 215, 694-699.

Stéphanie Caillies

- Etude des difficultés des faibles compreneurs en compréhension de textes. L'objectif de ce projet est de tester l'hypothèse d'une insuffisance de production des inférences sémantiques et pragmatiques, chez les enfants scolarisés, âgés de 7 à 9 ans, estimés comme « faibles compreneurs » bien que normo-lecteurs (en collaboration avec C. Declercq).

- Développement de théorie de l'esprit cognitive et affective et appréhension de ses déterminants chez l'enfant ordinaire ou présentant une prématurité. L'objectif du projet, mené en collaboration avec le service de pédopsychiatrie du CHU de Reims, est de caractériser les habiletés en cognition sociale (i.e théories de l'esprit cognitive et affective) d'enfants nés prématurément (âgés de 7 à 10 ans) en comparaison avec celles des enfants témoins, appariés.

- Développement des compétences langagières et d'apprentissage procédural chez l'enfant présentant un trouble spécifique du langage oral. Ce projet de recherche est mené en collaboration avec le centre de référence des apprentissages du CHU de Reims et concerne des enfants âgés entre 6 et 10 ans.

- Développement atypique de la compréhension du langage figuré.

Christelle Declercq

Les recherches encadrées s'inscrivent notamment dans le cadre de l'étude de la compréhension du langage et de la compréhension des émotions.

Plusieurs projets sont particulièrement proposés:

- compréhension du langage écrit chez des enfants avec ou sans difficultés de compréhension (en collaboration avec S. Caillies),

- compréhension des émotions chez des enfants avec une paralysie cérébrale en relation avec les fonctions exécutives (en collaboration avec R. Pochon),

- compréhension des émotions chez des adultes une trisomie 21 en relation avec les fonctions exécutives (en collaboration avec R. Pochon),

- influence de l'exercice physique sur le développement des fonctions exécutives dans la déficience intellectuelle (en collaboration avec A. Flucher, F. Legrand et R. Pochon).

Fabien Gierski

Thématique générale : psychopathologie cognitive des conduites addictives : conséquences, facteurs de vulnérabilité et techniques de prévention

Performance cognitive (mémoire, fonctions exécutives) et consommation de substances (en particulier alcool, cannabis)

Cognition sociale et consommation de substances (en particulier alcool, cannabis et addiction alimentaire)

Profils de personnalité associés aux conduites addictives : alcool, tabac, cannabis, addiction alimentaire, jeux vidéo

To binge or not to binge : étude des processus psychologiques associés au comportement de binge drinking, binge eating, binge watching

Validation d'échelles en lien avec les conduites addictives

Prévention des conduites addictives en milieu étudiant

Références

Gierski, F., Quertemont, E., Naassila, M. (2018). Les conduites d'alcoolisation chez les adolescents. In Besche-Richard C. (Ed) *Psychopathologie cognitive – Enfant, adolescent, adulte*. Paris : Dunod, p. 307-326.

Gierski, F., Benzerouk, F., De Wever, E., Duka, T., Kaladjian, A., Quaglino, V., Naassila, M. (2017). Cloninger's temperament and character dimensions of personality and binge drinking among college students. *Alcoholism: Clinical and Experimental Research*.

Smith, K.W., Gierski, F., André, J., Dowell, N.G., Cercignani, M., Naassila, M., Duka, T. (2017). Altered white matter integrity in whole brain and segments of corpus callosum, in young social drinkers with binge drinking pattern. *Addiction Biology*, 22, 490-501.

Gierski, F., Spada, M.M., Fois, E., Picard, A., Naassila, M., Van der Linden, M. (2015). Metacognitions about alcohol use among university students: Psychometric properties of the PAMS and NAMS French versions. *Drug and Alcohol Dependence*, 153,78–85.

Gierski, F., & Naassila, M. (2014). Conduites d'alcoolisation et binge drinking chez l'adolescent : apport des neurosciences. In Battaglia, N. & Gierski, F. (Eds.) (2014). *L'addiction chez les adolescents : psychologie des conduites addictives*. Paris : De Boeck - Solal (collection "Troubles du développement psychologique et des apprentissages), p. 17-60.

Pamela Gobin

Influence de l'émotion dans l'apprentissage de la lecture avec ou sans dyslexie.

Influence de l'émotion dans l'apprentissage de la lecture chez des enfants dysphasiques.

Métacognition et émotions chez les enfants.

Influence de la valence émotionnelle dans la compréhension de l'ambiguïté verbale chez l'adulte.

Biais attentionnels et émotionnels dans le binge-drinking.

Biais émotionnels spécifiques dans le binge-eating.

Influence de la valence émotionnelle sur le traitement lexical chez l'adulte.

Audrey Henry

Cognition sociale et fonctionnement exécutif dans la population saine, les pathologies neurologiques ou psychiatriques :

- Théorie de l'esprit dans la population saine et psychiatrique, analyse comportementale et/ou physiologique (eye-tracking,...)
- Biais d'attribution d'intentions dans les pathologies neurologiques (maladie de Parkinson, traumatisme crânien)
- Prise de perspective dans les pathologies psychiatriques (schizophrénie et troubles bipolaires)
- Cognition sociale (compétences émotionnelles) et Harcèlement scolaire chez les adolescents (en co-direction avec Régis Pochon, thème associé à un stage recherche)
- Psychopathologie et neuropsychologie de la sclérose en plaques

Isabella Morrone

Ma thématique de recherche porte sur le vieillissement normal et sur les pathologies neurodégénératives et en particulier sur le trouble neurocognitif majeur dû à la maladie d'Alzheimer. Les différents axes d'études sont les suivants:

- Cognition sociale (émotions, théorie de l'esprit, empathie) le vieillissement normal et les troubles neurocognitifs majeurs
- Troubles cognitifs dans troubles neurocognitifs majeurs
- Qualité de vie dans les troubles neurocognitifs majeurs

Clément Planchou

- Compétences verbales et non verbales chez les enfants souffrant d'un Trouble Spécifique du Langage Oral (TSLO)
- Théorie de l'esprit et troubles neurodéveloppementaux
- Prématurité et cognition sociale

Nicolas Stefaniak

Ma thématique de recherche principale porte sur l'influence des processus implicites et des processus explicites sur le langage dans une perspective lifespan (de l'enfant à la personne âgée), à la fois chez l'individu sain et dans certaines pathologies (dyslexie, dysphasie, maladie d'Alzheimer). Certains des projets que je propose s'appuient sur des méthodes électrophysiologiques (ERP, eyetracker) alors que d'autres adoptent une approche comportementale uniquement. Tous ces projets ont pour objectif in fine d'améliorer la pratique clinique sur l'évaluation et la prise en charge des atteintes mnésiques et langagières. Plus récemment, j'ai entamé des collaborations visant à déterminer le rôle des émotions sur l'apprentissage de la lecture et de l'orthographe chez l'enfant au développement typique, ou pathologique (dyslexie) ainsi que des projets visant à développer un outil permettant de mesurer la théorie de l'esprit de manière plus écologique et plus implicite.

1^{ère} année de la Mention de Master (M1)

Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances

SEMESTRE 1 - Parcours PNP-C-A			<u>Coef</u>	<u>Session 1</u>	<u>Session 2</u>	<u>Présentiel</u>	<u>Groupes</u>	<u>CM</u>	<u>TD</u>	<u>ETD</u>
UE11 COMPETENCES TRANSVERSALLES			4			32		0	32	32
UE11 EC1	Dimitri Voisin / Fabien Gierski	Anglais	2	CC	OT	20	2		20	20
UE11 EC2		Option libre 1* ou stage 50h	1	Selon option / Stage DO	Selon option / Stage DO					
UE11 EC3	Perrine Huon	Pré-professionnalisation: Préparation au stage	1	DO	DO	12	2		12	12
UE12 OUTILS DU PSYCHOLOGUE			8			36		24	48	48
UE12 EC1	Sophie Berjot	Initiation à l'entretien	2	CC		12	2		12	12
UE12 EC2	Elisabeth Grebot	Entretiens Professionnels	2	CC		12	3		12	12
UE12 EC3	Chrystel Besche-Richard	Tests et questionnaires cliniques	2	CC		12	2		24	24
UE12 EC4	Gilles Lafargue (20h)/Delphine Raucher-Chéné (4h)	Neurosciences cognitives et affectives	2	ET 2h	ET 2h	24		24		
UE13 DEVELOPPEMENT COGNITIF TYPIQUE ET ATYPIQUE			6			64		40	24	84
UE13 EC1	Nicolas Stefaniak	Développement de la mémoire et des fonctions exécutives	2	ET 2h	ET 2h	20		14	6	27
UE13 EC2	Véronique Baltazar/Christelle Declercq	Acquisition normale et pathologique du langage	2	ET 2h	ET 2h	20		14	6	27
UE13 EC3	Joël Bradmetz	Apprentissages scolaires et leurs troubles	2	ET 2h	ET 2h	20		14	6	27
UE14 PSYCHOPATHOLOGIE ET NEUROPSYCHOLOGIE			6			40		40	24	75
UE14 EC1	Fabien Gierski	Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent: conduites à risque à l'adolescence	2	ET 2h	ET 2h	20		14	6	27

UE23 EC1	Christelle Declercq	Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent: Handicap mental et troubles du développement	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE23 EC2	Audrey Henry	Psychopathologies de l'adulte: Troubles de l'humeur et de la personnalité	2	ET 2h	ET 2h	20		20		30
UE23 EC3	Clément Planchou	Le bilan psychologique de l'enfant et de l'adolescent	2	CC	ET 2h	21		15	6	28,5
UE24 DEVELOPPEMENT COGNITIF ET SOCIAL TYPIQUE ET ATYPIQUE **			6			63		45	18	85,5
UE23 EC1	Robert Soussignan/Pamela Gobin	Développement émotionnel	2	ET 2h	ET 2h	21		15	6	28,5
UE23 EC2	Stéphanie Caillies	Développement de la conscience	2	ET 2h	ET 2h	21		15	6	28,5
UE23 EC3	Leila Bensalah	Développement social de l'enfant et de l'adolescent	2	ET 2h	ET 2h	21		15	6	28,5
UE25 TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE***			6			0		0	0	0
UE25 EC1		TER		DO	DO					
TOTAL Semestre 2 année 1			30			184		112	72	240
* Stage de 4 semaines sur début du semestre										
** Début des cours à la 5ème semaine										
***Pas de validation d'année si UE 25 < 10										

Contenu des enseignements du 1er semestre – Résumés des cours

UE 11 – Compétences transversales

EC1 - Anglais

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski & Dimitri Voisin

Présentations des différentes sous-disciplines de la psychologie avec des exemples de méthodes de recherche, ce qui permet non seulement d'introduire le vocabulaire technique de la psychologie en anglais, mais aussi de clarifier de nombreux éléments. Un aspect spécifique présentera la structure d'un article scientifique (IMRAD et APA). On abordera à cette occasion les différentes étapes d'une recherche. Un travail sur la rédaction d'abstracts et l'analyse de tableaux de données et de graphiques sera nécessaire. Les étudiant.e.s réaliseront de nombreux exercices méthodologiques et s'entraîneront également à la présentation orale.

EC2 - Option libre ou stage 50h

L'option est à choisir parmi les UE 13 & 14 des autres parcours de la mention. Vous pouvez également réaliser un stage professionnalisant ou de recherche. Ce stage réalisé dans le cadre de l'option devra comptabiliser au moins 50h.

Si un.e étudiant.e souhaite réaliser un stage recherche, il s'agira d'un stage dans le cadre de l'option du semestre 1. Une seule convention dans le cadre de la formation sera donc signée par l'étudiant.e de M1 pour sa validation. Une convention de stage peut être signée pour un stage dans le cadre de l'option aux conditions qu'il y soit mentionné « stage d'observation », et qu'un tuteur universitaire accepte l'encadrement du stage.

Le stage peut être réalisé en France ou à l'étranger. Il est nécessaire de choisir un maître de stage parmi l'équipe du laboratoire C2S ainsi qu'un autre enseignant du laboratoire qui sera le tuteur universitaire. Le format du rapport de stage recherche prendra la forme d'un rapport de recherche visant à décrire les activités réalisées. Ce stage sera noté sur la base du document écrit et ne donnera pas lieu à une soutenance.

EC3 - Pré-professionnalisation : préparation au stage

Responsable de l'enseignement : Isabella Morrone

Cet EC a vocation à accompagner les étudiant.e.s dans leur recherche et la préparation du stage.

UE 12 – Outils du psychologue

EC1 - Initiation à l'entretien

Responsable de l'enseignement : Sophie Berjot

L'entretien est l'outil principal du psychologue et des professions associées telles que responsable des ressources humaines, conseiller en insertion, etc. L'entretien est toutefois un exercice extrêmement complexe qui nécessite une formation pratique longue et répétée afin d'acquérir un certain nombre d'automatismes à même de laisser disponibles les ressources cognitives indispensables pour gérer la complexité du contenu de communication (traitement des messages de l'interlocuteur, préparation de questions pertinentes, etc.).

EC2 - Entretiens professionnels

Responsable de l'enseignement : Elisabeth Grebot

L'entretien est l'outil principal du psychologue et des professions associées telles que responsable des ressources humaines, conseiller en insertion, etc. L'entretien est toutefois un exercice extrêmement complexe

qui nécessite une formation pratique longue et répétée afin d'acquérir un certain nombre d'automatismes à même de laisser disponibles les ressources cognitives indispensables pour gérer la complexité du contenu de communication (traitement des messages de l'interlocuteur, préparation de questions pertinentes, etc.). Au-delà de ces apprentissages initiaux (cf. cours entretien initiation), il s'agit surtout de savoir poser les questions (e.g., savoir-faire un guide d'entretien), utiliser les différentes techniques de relance, gérer la distance relationnelle avec son interlocuteur et enfin analyser le discours produit (analyse de contenu).

EC3 - Tests et questionnaires cliniques

Responsable de l'enseignement : Chrystel Besche-Richard

Au cours de cet enseignement, il s'agira de présenter un panel de tests, d'échelles et de questionnaires cliniques en insistant sur leur intérêt clinique. Au programme, nous trouverons les entretiens structurés diagnostiques (MINI, SCID) et les outils dimensionnels ou catégoriels d'évaluation clinique de la psychopathologie.

EC4 - Neurosciences cognitives et affectives

Responsable de l'enseignement : Gilles Lafargue & Delphine Raucher-Chéné

Ce cours explorera le comportement social humain et ses troubles en combinant les approches de la psychologie évolutionniste et des neurosciences sociales. De façon générale, nous nous intéresserons à la façon dont nous pensons, décidons et agissons dans des situations sociales. Ceci nous amènera à explorer, entre autres, les mécanismes neurocognitifs de processus socio-émotionnels tels que l'empathie, les comportements altruistes et agressifs ou la sensibilité à la justice. L'accent sera également mis sur la nature des différences cérébrales et cognitives entre les femmes et les hommes et sur certains troubles socio-affectifs ainsi que sur les capacités plastiques du cerveau humain.

Quatre heures de ce cours porteront sur la pharmacologie. Il s'agira de décrire les mécanismes d'action et les propriétés thérapeutiques des différents groupes de psychotropes. Leur efficacité thérapeutique et leurs effets secondaires, envisagés dans le cadre de la prise en charge globale des patients, seront aussi discutés.

UE 13 - Développement cognitif typique et atypique

EC1 – Développement de la mémoire et des fonctions exécutives

Responsable de l'enseignement : Nicolas Stefaniak

Ce cours a pour objectif de présenter le développement sain et pathologique de la mémoire et des fonctions exécutives dans une perspective lifespan. En l'illustrant par des analyses de cas, l'impact de l'interaction gènes x environnement sera mis en exergue. Dans le cadre de ce cours, nous verrons comment la plasticité cérébrale va influencer le développement de ces fonctions cognitives, nous mettrons en avant les facteurs de risques et de protection contre la détérioration. Nous terminerons sur les comportements de prévention ainsi que, dans les cas d'altération, des pistes de prise en charge qui peuvent être envisagées pour assurer un fonctionnement satisfaisant de ces fonctions cognitives. Tout au long du cours, un regard critique sera adopté expliquer des positionnements théoriques divergents.

EC2 – Acquisition normale et pathologique du langage

Responsables de l'enseignement : Véronique Baltazart & Christelle Declercq

Cet enseignement présente les principales conceptions théoriques de l'acquisition du langage oral et les étapes de l'acquisition dans les différents champs (phonologique, production de la parole, sémantique, morphosyntaxique, et pragmatique). Il comporte une introduction à l'étude des troubles de l'acquisition du langage.

EC3 - Apprentissages scolaires et leurs troubles

Responsable de l'enseignement : Joël Bradmetz

UE 14 - Psychopathologie et neuropsychologie

EC1 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : conduites à risque à l'adolescence

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Phénomène de transition, passage à l'âge adulte, crise... la notion d'adolescence divise les auteurs. La survenue de la puberté est souvent évoquée comme point de départ de cette période. Parallèlement, les domaines cognitifs et affectifs connaissent des développements majeurs. En peu de temps, l'adolescent se retrouve face à des changements internes et confronté à des enjeux sociaux et identitaires oppressants. C'est dans ce contexte, qu'il peut parfois se mettre en danger et avoir des « conduites à risques ». Nous chercherons à identifier et à comprendre les mécanismes sous-jacents à ces conduites dans le cadre d'une approche biopsychosociale. Nous verrons notamment que la potentialité du développement cérébral est également source de vulnérabilité (cf. modèle neurobiologique du comportement motivé de Ernst, 2006). Seront présentées les conduites suicidaires, les jeux dangereux, les conduites d'usage de substances (alcool et phénomène du *binge drinking*, cannabis, autres substances). Enfin, les types d'interventions thérapeutiques et les spécificités de prises en charge des adolescents seront présentés.

EC2 - Psychopathologie de l'adulte : trouble du spectre schizophrénique

Responsable de l'enseignement : Chrystel Besche-Richard

Ce cours a pour objectif de vous fournir les connaissances principales sur la sémiologie, le diagnostic, la compréhension psychopathologique et la prise en charge des troubles psychotiques de l'adulte que ceux-ci soient aigus ou chroniques en vue de forger votre pratique clinique future. Même si cet enseignement s'inscrit clairement dans une conception clinique basée sur l'approche du *Diagnostic and Statistical Manual of Mental Disorders* (approche catégorielle), il s'en dégagera pour aborder plus finement la sémiologie des troubles selon une perspective clinique liée à l'approche dimensionnelle.

EC3 - Méthodes d'investigation et étude de cas

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski, Pamela Gobin, Gilles Lafargue

Ce cours a pour objectif de présenter les applications des cours « Fonctions cognitives » et « Grands syndromes neuropsychologiques » en présentant, d'une part, les grandes techniques d'investigation physiologiques (fréquence cardiaque, réponse électrodermale), neurophysiologiques (potentiels évoqués) et cérébrales (imagerie neuro-anatomique) à l'appui de l'étude des fonctions cognitives et à l'appui d'une démarche diagnostique et, d'autre part, des cas cliniques neuropsychologiques en vue de leur apprentissage clinique en lien avec l'annonce diagnostique et la prise en charge psychologique des troubles cognitifs.

UE 15 - Méthodologie de la recherche et statistiques

EC1 - Statistiques

Responsable de l'enseignement : Nicolas Stefaniak

Les CM et les TD sont l'occasion de revoir la corrélation de Bravais-Pearson et la régression linéaire simple. L'accent est ensuite mis sur la régression multiple et l'analyse factorielle en composante principale ainsi que sur certains types d'analyses indispensables à certains domaines de la psychologie, telle que les analyses de médiation ou de modération. Le cours se poursuit ensuite sur les régressions logistiques et les analyses factorielles exploratoires. L'objectif du cours est d'amener les étudiants à être en mesure de choisir l'analyse la plus adaptée, à les réaliser et à être en mesure de les interpréter correctement.

EC2 - Méthodologie

Responsable de l'enseignement : Sophie Berjot, Régis Lefeuvre, Frédéric Schiffler

Il s'agira ici d'aborder des méthodes de recherche en particulier les méthodes d'enquête via questionnaire. Seront abordées les différents types de mesure, les validités, les étapes de construction d'un questionnaire. Des exercices concrets seront proposés ainsi qu'une application via l'apprentissage d'un logiciel de mise en ligne de questionnaires.

Contenu des enseignements du 2nd semestre – Résumés des cours

UE 21 - Professionnalisation

EC1 - Retour de stage / supervision

Responsable de l'enseignement : Isabella Morrone

Des séances de supervision de stage accompagnent l'expérience de terrain expérimenté à travers le stage. L'objectif pédagogique de ce suivi est de faire prendre conscience à l'étudiant.e de ses attitudes personnelles mises en jeu dans les divers types de relation avec les professionnels, de les décoder et de les assumer.

EC2 - Stage

L'objectif de ce stage de 150h est de fournir aux étudiant.e.s une 1ère expérience professionnelle au cours d'un stage d'observation. Cette expérience devra aussi permettre à l'étudiant.e de construire son projet professionnel à travers des expériences de terrain.

UE 22 - Méthodologie et statistiques

EC1 - Statistiques appliquées

Responsable de l'enseignement : Marie Olivier

Les étudiant.e.s seront invité.e.s à revoir l'ensemble des programmes de statistiques des premières années de leur cursus de psychologie (chi², t de Student, analyse de variance...) ainsi que quelques tests non paramétriques et seront invité.e.s à réfléchir aux choix des tests statistiques appropriés pour valider des hypothèses et à traiter des données sur le logiciel Statistica.

EC2 - Méthodologie professionnelle

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Au cours de cet enseignement, divers aspects de la méthodologie professionnelle seront abordés :

- d'abord, les aspects éthiques et déontologiques liés à l'exercice de la profession et à la recherche ;
- l'entretien motivationnel ;
- l'identité du psychologue clinicien
- les techniques d'insertion professionnelle
- enfin, le fonctionnement de l'hôpital (loi HPST, GHT, fonctionnement CDD, CDI, titularisation, collège des psychologues, numéro ADELI, ARS, etc.).

UE 23 - Psychopathologies 2

EC1 - Psychopathologie de l'enfant et de l'adolescent : Handicap mental et troubles du développement

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

Cet enseignement présente les différentes conceptions de la déficience intellectuelle, et se focalise plus particulièrement sur les conceptions issues de la psychopathologie développementale, telles que le neuroconstructivisme. Il présente également plusieurs troubles du développement engendrant un handicap mental (syndromes de Down, de Williams-Beuren, de l'X fragile et la paralysie cérébrale). Chacun permet de mettre en avant différentes spécificités de développement et de fonctionnement des personnes avec un handicap mental. L'enseignement aborde également la question de l'insertion dans la société des personnes (enfants, adolescents ou adultes) avec un handicap mental, le cadre de référence est notamment celui du processus de production du handicap.

EC2 – Psychopathologie de l’adulte : Troubles de l’humeur et de la personnalité

Responsable de l’enseignement : Audrey Henry

Ce cours abordera les troubles de l'humeur (syndrome dépressif caractérisé, troubles bipolaires, etc.) et les troubles de la personnalité chez l'adulte, leurs caractéristiques sémiologiques, la classification et ses problématiques ainsi que les outils d'évaluation (entretien clinique, questionnaires, etc.). Les théories ou modèles explicatifs seront présentés ainsi que la démarche diagnostique notamment le diagnostic différentiel.

EC3 – Bilan psychologique de l’enfant et de l’adolescent

Responsable de l’enseignement : Clément Planchou

Cet EC est centré sur la pratique du bilan psychologique (de personnalité, cognitif, émotionnel.) Les étudiant.e.s continueront l'apprentissage des méthodes d'évaluation psychologique en approfondissant l'usage des méthodes quantitatives et qualitatives (outils standardisés vs outils écologiques). Il comprend les enseignements suivants :

- Évaluation de l'efficacité intellectuelle (échelles de Wechsler, K-ABC)
- Évaluation de la personnalité (questionnaires, tests projectifs)
- Évaluation neuropsychologique de l'enfant et de l'adolescent (fonctions cognitives, tests cognitifs).

UE 24 - Développement cognitif et social typique et atypique

EC1 - Développement émotionnel

Responsables de l’enseignement : Robert Soussignan & Pamela Gobin

EC2 - Développement de la conscience

Responsable de l’enseignement : Stéphanie Caillies

Cet enseignement vise à appréhender la notion de conscience, indispensable à toute compréhension du fonctionnement cognitif. Les différentes conceptions, tant philosophiques que psychologiques seront abordées. Les notions de conscience éveil, de conscience de soi, de conscience réflexive ainsi que d'inconscient cognitif seront particulièrement appréhendées. L'accent sera également mis sur le développement de la conscience et les éventuelles pathologies qui peuvent lui être associées.

EC3 - Développement social de l’enfant et de l’adolescent

Responsable de l’enseignement : Leïla Bensalah

Le cours portera sur le développement social de la naissance jusqu'à l'adolescence. Il s'agira d'aborder les conceptions du développement social, le développement des rapports sociaux et d'appréhender des déterminants cognitif, affectif et contextuel dans l'élaboration des conduites sociales. Le développement atypique des conduites sociales sera également abordé à travers des exemples rapportés à différents âges du développement.

UE 25 - Travail d’étude et de recherche

EC1 – Travail d’étude et de recherche

Le travail d'étude et de recherche repose sur la rédaction d'un mémoire de recherche répondant à une logique hypothético-déductive. L'étudiant.e devra apprendre à concevoir une problématique et à formuler les hypothèses issues d'une théorie et s'appuyant sur des données empiriques, à faire un choix méthodologique pour tester les hypothèses (opérationnaliser les hypothèses), à collecter et analyser des données, et enfin à les

interpréter en référence au cadre théorique élaboré à l'aide de la revue de la littérature. La réalisation de ce travail vise à développer les capacités de synthèse et d'analyse critique tout en donnant.

Le format du mémoire est un format court (cf. ci-après les consignes de rédaction).

ATTENTION!

NB. La note à l'UE 25 "Travail d'étude et de recherche" n'est pas compensable si elle est inférieure à 10.

Dates à retenir M1

Pré-rentrée Master 1 : 6 septembre 2018 à 14h30

Début des cours: 10 septembre 2018

Rendu du TER et rapport de stage de Master 1, session 1 : 10 mai 2019

Rendu du TER et rapport de stage de Master 1, session 2 : 18 juin 2019

Le mémoire et le rapport de stage sont à déposer au secrétariat aux dates indiquées et doivent être envoyés par mail au/à la directeur.trice de mémoire et au/à la maître de stage universitaire. Un exemplaire du rapport de stage doit être remis au/à la tuteur.trice professionnel.le.

2^{ème} année de la Mention de Master (M2)

La formation pédagogique

Des **enseignements fondamentaux** dispensés par des enseignant.e.s-chercheur.e.s de l'URCA et des professionnel-le.s couvrant les différents domaines de la psychopathologie clinique et cognitive et de la neuropsychologie. La participation de ces professionnel.le.s s'appuie sur des expériences de terrain et font bénéficier les étudiant.e.s d'un réseau relationnel et institutionnel facilitant l'insertion professionnelle.

Des **stages obligatoires** :

- **Stage professionnalisant (UE 41)**: durée totale de 500h, il peut être effectué au sein de plusieurs structures. Ce stage permet de mettre en application les connaissances théoriques acquises au cours de la formation, d'approfondir le travail sur le terrain clinique, d'approcher le travail institutionnel et d'acquérir une position professionnelle de psychologue. Chaque stage est placé sous une double responsabilité, celle d'un membre de l'équipe pédagogique du Master 2 (Maître de stage : Fabien Gierski) et celle d'un.e psychologue praticien.ne référent.e habilité.e, qui n'a pas la qualité d'enseignant.e-chercheur.e, titulaire du titre de psychologue et exerçant depuis au moins 3 ans (arrêté du 19 mai 2006, cf. Annexe). Le déroulement du stage s'accompagne de séances de supervision, la présence à ces séances est obligatoire et toute absence doit être justifiée.

Il est naturellement conseillé aux étudiant.e.s d'acquérir des expériences sur des terrains cliniques variés. La loi sur la rémunération des stages limite la durée d'un stage non rémunéré à 308 heures. Il est donc possible que deux stages doivent être réalisés. Le stage donne lieu à un rapport de stage faisant apparaître les différents lieux de stage et les expériences professionnelles qui s'y rattachent.

Le stage principal réalisé durant le M2 est différent de celui/ceux réalisés en M1. Vous avez la possibilité de réaliser votre stage à l'étranger.

En vue d'associer plus directement les professionnel.le.s qui encadrent les étudiant.e.s sur le terrain, l'arrêté du 19 mai 2006 (qui abroge l'arrêté du 26 décembre 1990) stipule la participation du professionnel.le à la soutenance du rapport de stage (art.3 : « *Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1^{er} et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master* »). **Les professionnel.le.s ont possibilité d'être présent.e.s au moyen de techniques de visio-conférence.**

- **Maître de stage universitaire** : Christelle DECLERCQ
- Pour valider le stage professionnalisant, outre le respect de la durée totale minimale, l'étudiant.e doit rédiger et soutenir un rapport de stage dégageant l'expérience professionnelle qu'il/elle a acquise durant le stage. Le jury de soutenance est composé de l'enseignant.e-chercheur.e maître de stage, du-des praticien.ne.s ayant encadré le stage et d'un.e enseignant.e-chercheur.e désigné.e par le responsable de la mention de Master (arrêté du 19 mai 2006). Un certificat de validation de stage, *quitus*, est délivré en même temps que l'attestation de réussite au Master 2. Il est important de noter qu'il ne peut y avoir **de validation d'année sans un quitus positif au stage professionnalisant.**

A titre indicatif, en modèle de plan est fourni en fin de livret.

Le rapport de stage est envoyé, sous format électronique au secrétariat de la mention avec copie au responsable de parcours.

Vous devez remettre un exemplaire à chaque tuteur.trice professionnel.le.

- **Stage de recherche (UE 42)**: durée totale de 150h, il est réalisé au sein du laboratoire C2S, EA 6291, Université de Reims Champagne-Ardenne et repose sur votre participation aux activités du laboratoire en lien avec le projet tutoré. Pour valider le

stage recherche, chaque étudiant.e réalise un poster (communication affichée) sur leur mémoire (un exemple est fourni en fin de livret). En plus, les étudiant.e.s doivent, dans la mesure de la compatibilité avec l'emploi du temps, assister aux séminaires de recherche du C2S (planning sur le site web du C2S). Il est possible de réaliser un autre stage recherche au sein du laboratoire C2S ou dans un autre laboratoire en France ou à l'étranger, notamment pour les étudiant.e.s qui se dirigeraient vers la poursuite d'études en thèse. Il faut alors remplir les conventions de stage. Le déroulement du stage s'accompagne de séances de supervision, la présence à ces séances est obligatoire et toute absence doit être justifiée.

Un exemplaire – format A4 – du poster est à rendre, par mail, à Christelle DECLERCQ.

- **Projet tutoré (UE 44)**: organisation d'une journée scientifique : cette année il s'agira de participer à l'organisation de la 15^{ème} édition des journées du GREPACO qui auront lieu les 6 & 7 juin 2019 sur le thème « Vulnérabilité, Prévention, Réhabilitation ».

La réalisation d'un **travail de recherche (UE 43)** (mémoire de recherche) permettra à l'étudiant.e d'acquérir ou de consolider des compétences liées à la démarche de recherche. Il faut rappeler qu'un tiers du temps professionnel des psychologues hospitaliers est consacré à la formation, à l'information et à la recherche (temps FIR, cf. circulaire DH/FH3/92 n°23 du 23 juin 1992 présentée à la fin de ce document) et que ce diplôme de M2 ouvre la voie à la poursuite d'études en Doctorat. Ce travail s'établit en accord avec un.e directeur/trice de mémoire, enseignant.e.s-chercheur.e.s (Professeur.e, Maître de conférences, Maître de conférences associé.e, ATER) du laboratoire d'adossment du Master, et doit faire l'objet, par le/la directeur/trice du mémoire, d'un suivi régulier et personnalisé. Les étudiant-e-s envisageant une poursuite d'études en Doctorat doivent prendre contact avec le responsable de la formation de préférence dès le mois de septembre pour envisager les conditions de réalisation du projet.

Dans le mémoire, l'étudiant.e doit montrer sa capacité à intégrer les connaissances théoriques acquises et les données liées à la clinique et à sa pratique. Ce mémoire s'appuie sur une réflexion théorique approfondie et sur une méthodologie rigoureuse. L'étudiant.e doit suivre, dans son mémoire, une démarche hypothético-déductive au cours de laquelle il se donne les moyens, à l'aide d'une méthodologie adaptée, de vérifier des hypothèses formulées *a priori* sur la base des connaissances de la littérature internationale existante sur le thème traité. Nous attirons de nouveau votre attention sur le plagiat et ses conséquences.

Le mémoire doit être réalisé sur une thématique directement en lien avec les thèmes de recherche proposés par l'équipe pédagogique de la mention de master : le mémoire est dirigé par un.e enseignant.e-chercheur.e affilié.e au laboratoire.

Le mémoire de recherche prend la forme d'un article scientifique (**6000 mots maximum hors tableaux, références et annexes**). Vous êtes invité.e à suivre les instructions aux auteurs de deux revues choisies dans le champ de la psychopathologie (*Psychiatry Research*) et dans celui de la neuropsychologie (*Journal of the International Neuropsychological Society*). **Un modèle de plan à suivre de façon impérative est fourni en fin de livret.**

Le mémoire est envoyé, sous format électronique au secrétariat de la mention avec copie au/à la directeur.trice de mémoire et au responsable de parcours.

Les soutenances de rapports de stage professionnel et du mémoire de recherche auront lieu :

-pour la 1^{ère} session : le 21 juin 2019

-pour la 2^{ème} session : le 6 septembre 2019

Ces dates doivent impérativement être communiquées, dès la signature de la convention de stage, à vos référent.e.s de stage compte-tenu de leur disponibilité obligatoire.

Objectifs d'insertion professionnelle

Cette formation permet l'accès au titre de psychologue dans le cadre de la loi n°85-872 du 25 juillet 1985 pour les titulaires d'une Licence de psychologie et d'une Maîtrise / Master 1 de psychologie. Cette spécialité répond aux critères permettant de figurer sur les listes de formations donnant accès aux concours sur titre organisés pour le recrutement des psychologues de la Fonction publique d'état hospitalière et territoriale. L'objectif est que l'étudiant.e psychologue acquiert, durant sa formation, le maximum d'autonomie et de qualification quant aux différentes situations cliniques qu'il rencontrera dans sa future pratique professionnelle. La formation d'un.e psychologue ne se termine pas avec l'obtention d'un Master mais doit se poursuivre par des formations spécifiques en lien avec la pratique clinique et institutionnelle.

Débouchés possibles

Les lieux d'insertion professionnelle sont multiples et les étudiant.e.s diplômé.e.s devront faire preuve d'adaptation. Les principaux débouchés professionnels concernent le large domaine de la santé : différents services des hôpitaux généraux (centre hospitaliers régionaux, CHG ; centre hospitalier universitaire, CHU, etc.), hôpitaux spécialisés en santé mentale (CHS), les centres médico-psychologiques (CMP), instituts médico-éducatifs (IME), les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP), les établissements et services d'aide par le travail (ESAT), etc., mais aussi l'exercice en pratique libérale.

Ce M2 conduit également à des poursuites d'études en thèse de doctorat.

Résultats des enquêtes d'insertion professionnelle

Résultats des enquêtes à 6 mois de l'obtention du diplôme de M2			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<i>Insertion professionnelle</i>			
M2 PPC	80,8%	86,6%	84%
<i>Poursuite d'études (nombre d'étudiant.e.s)</i>			
M2 PPC	1 (études de médecine)	1 (doctorat)	2 (doctorat)
Résultats des enquêtes à 18 mois de l'obtention du diplôme de M2			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<i>Insertion professionnelle</i>			
M2 PPC	100%	100%	NC
<i>Poursuite d'études (nombre d'étudiant.e.s)</i>			
M2 PPC	1 (études de médecine)	1 (doctorat)	NC
Résultats des enquêtes à 30 mois de l'obtention du diplôme de M2			
	2012-2013	2013-2014	2014-2015
<i>Insertion professionnelle</i>			
M2 PPC	100%	NC	NC
<i>Poursuite d'études (nombre d'étudiant.e.s)</i>			
M2 PPC	1 (études de médecine)	NC	NC

Contenu de la formation, volumes horaires et modalités de contrôle des connaissances

SEMESTRE 3 - Parcours PNPC-A			<u>Coef</u>	<u>Session 1</u>	<u>Session 2</u>	<u>Présentiel</u>	<u>CM</u>	<u>TD</u>	<u>ETD</u>
UE31 METHODOLOGIE CLINIQUE ET METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE			6			86	0	86	86
UE31		Examen psychologique	4	CC	ET 2h	68		68	68
	Marjorie Cochet & Samuel Noury	Techniques de l'entretien enfant & adulte				12		6+6	
	Clément Planchou & Carine Léon-Crouzet	Evaluation de l'efficience intellectuelle enfant & adulte				10		5+5	
	Elisabeth Grebot	Evaluation de la personnalité normale et pathologique				6		6	
	Clément Planchou & Isabella Morrone	Tests cognitifs enfant & adulte				16		8+8	
	Marjorie Cochet	Rédaction de bilans psychologiques				6		6	
	Fabien Gierski & Pamela Gobin	Neuroimagerie				6		4+2	
	Chrystel Besche-Richard	Evaluation thérapeutique				4		4	
UE31		Méthodologie de la recherche	2	CC	OT	18		18	18
EC2	Nicolas Stefaniak	Statistiques				8		8	
	Nicolas Stefaniak	Méthodologie de la recherche				6		6	
	Frédéric Schiffler	Enquêtes en ligne				4		4	
UE32 PSYCHOPATHOLOGIES			6			88	88	0	132
UE32		Psychopathologies de l'adulte	3	ET 2h	ET 2h	44	44		66
EC1	Delphine Raucher-Chéné	Troubles anxieux et troubles obsessionnel-compulsif				6			
	Angélique Louis	Troubles des conduites alimentaires				6			
	Farid Benzerouk/Fabien Gierski	Alcoolisme				6			
	Delphine Raucher-Chéné	Conduites suicidaires et agressives				4			
	Vivien Noel	Psychopathologie de la personne âgée				4			
	Samuel Noury	Psychotraumatologie				8			

	Chrystel Besche-Richard	Psychopathologie et migration				4			
	Sylvie Vigourt-Oudart	Délinquance et psychopathologie et psychopathologie et délinquance				6			
UE32 EC2		Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent	3	ET 2h	ET 2h	44	44	66	
	Aurélie Picard	Trouble du spectre autistique				8			
	Angélique Louis	Troubles des conduites alimentaires chez l'enfant et l'adolescent				4			
	Fabien Gierski	Addictions chez l'enfant et l'adolescent				4			
	Dorothee Bévière	Maltraitance				6			
	Angélique Louis	Troubles de l'humeur et troubles anxieux chez l'enfant				6			
	Sabrina Hammami	Interactions parents enfants et périnatalité				4			
	Dorothee Bévière	Enfants et adolescents face à la maladie somatique				4			
	Sarah Lemée	Dysfonctionnements familiaux				4			
	Anaëlle Audebert	Neuropsychologie et interculturalité				4			
	UE33 PRE-PROFESSIONNALISATION ET LANGUES		6			58	0	58	58
UE33 EC1	Angélique Louis	Anglais	3	ET 1h	OT	20		20	20
UE33 EC2		Les contextes de la vie professionnelle	2	DO	DO	34		34	34
	Sylvie Vigourt-Oudart	SMPR: présentation de la structure et missions dévolues						2	
	Lucie Debove	Les missions sociales du département						2	
	Lucie Debove	Prévention et protection de l'enfance						4	
	Céline Fassey	La protection juridique d l'enfance						2	
	Myrtille Gillon	Le centre de ressources autisme						2	
	Séverine Sacré	Pédopsychiatrie de liaison et fonctionnement des structures associées						4	
	Fabien Gierski	Ethique et déontologie						4	
	Jean-Luc Novella	Centre Mémoire						2	
	Adeline Sonim	Institutions pour personnes âgées						2	
	Delphine Raucher-Chéné	Urgences psychiatriques						2	
	Mickaël Morlet-Rivelli	Pratique libérale						2	
	Sylvie Vigourt-Oudart	Milieu pénitentiaire: lieu de privation de libertés						2	

	Chrystel Besche-Richard	L'enseignement supérieur et la recherche						4	
UE33 EC3	Audrey Rio	Techniques d'insertion professionnelle	1	DO	DO	4		4	4
	UE34 TROUBLES DEVELOPPEMENTAUX		6	ET 2h	ET 2h			48	0
	Christelle Declercq	Modèles théoriques du développement typique et atypique						4	6
	Vincine Bertot	Prématurité						4	6
	Clément Planchou	Troubles des apprentissages						8	12
	Vincine Bertot	Fonctionnement cognitif et troubles du développement						6	9
	Clément Planchou	Troubles du langage						8	12
	Clément Planchou	Epilepsies de l'enfant et de l'adolescent						4	6
	Aurélie Flucher	Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent						2	3
	Stéphanie Caillies/Christelle Declercq/Leïla Bensalah	Troubles de la cognition sociale						12	18
	UE35 PRISES EN CHARGE CLINIQUE		6	ET 2h	ET 2h			48	48
	Vincine Bertot	Evaluation psychologique de l'enfant et de l'adolescent (Dessin, baby-tests)						6	9
	Aurore Carlier	Méthodes psychoéducatives de prise en charge de l'autisme						10	15
	Agnès Brisson	Rééducation et remédiation cognitive						10	15
	Sabrina Hammami	Guidance parentale						6	9
	Clément Planchou	Cas cliniques						16	24
		TOTAL Semestre 1 année 2	30					280	184 144 420

SEMESTRE 2			<u>Coef</u>	<u>Session 1</u>	<u>Session 2</u>	<u>Présentiel</u>	<u>CM</u>	<u>TD</u>	<u>ETD</u>
	UE41 STAGE PROFESSIONNEL		12			20	0	20	20
UE41 EC1		Stage professionnel (500h)	11	SDO - Quitus	SDO - Quitus				0
UE41 EC2	Sabrina Hammami	Supervision clinique de stage	1	DO	DO	20		20	20
	UE42 STAGE RECHERCHE		5			0	0	10	10
UE42 EC1		Stage de 150h en laboratoire	4						
UE42 EC2	Christelle Declercq	Supervision de stage	1					10	10
	UE43 TRAVAIL D'ETUDE ET DE RECHERCHE		12			0	0	10	10
UE43 EC1		Mémoire de recherche	11	SDO*	SDO*				
UE43 EC3	Christelle Declercq	Supervision recherche	1	CC	OT			10	10
	UE44 ELABORATION D'UN TRAVAIL COLLECTIF		1			0	0	4	4
	Christelle Declercq	Journée scientifique		DO	DO			4	4
		TOTAL Semestre 2 année 2	30			20	0	44	44

*Pas de validation d'année si UE 43 < 10

Contenu des enseignements – Résumés des cours

UE 31 - Méthodologie clinique et méthodologie de la recherche

EC1 - Examen psychologique

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Cet EC comprend un axe évaluatif centré sur la pratique du bilan psychologique (de personnalité, cognitivo-émotionnel). Les étudiant.e.s continueront l'apprentissage des méthodes d'évaluation psychologique en approfondissant l'usage des méthodes quantitatives et qualitatives. Elle comprend les enseignements suivants:

- techniques de l'entretien clinique et anamnèse
- du test de Rorschach en système intégré
- évaluation en neuropsychologie de l'enfant et de l'adulte (fonctions cognitives, tests cognitifs)
- rédaction de bilans psychologiques

EC2 - Méthodologie de la recherche

Responsable de l'enseignement : Nicolas Stefaniak

Cet EC comprend un enseignement avancé de la méthodologie de la recherche et un enseignement de statistiques.

UE 32 - Psychopathologies

EC1 - Psychopathologies de l'adulte

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Cette EC est centrée sur l'évaluation clinique, sémiologique et diagnostique. Dans cette UE, seront abordées les principales psychopathologies de l'adulte telles que les troubles anxieux, les troubles obsessionnels-compulsifs, les troubles des conduites alimentaires, les addictions, la psychopathologie du sujet âgé, ainsi que des thématiques spécifiques (Conduites suicidaires et agressives, psychotraumatologie, psychopathologie de la délinquance) qui permettent d'approfondir l'analyse des situations cliniques.

EC2 - Psychopathologies de l'enfant et de l'adolescent

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

Cet enseignement aborde les principales problématiques psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent, ainsi que certaines thématiques spécifiques ayant des conséquences sur le développement de l'enfant (ex : dysfonctionnements familiaux, maltraitance...). Il comprend les enseignements suivants :

Interactions parents-enfants et périnatalité

Dysfonctionnements familiaux

Maltraitance

Enfants et adolescents face à la maladie somatique

Troubles du spectre autistique

Troubles des conduites alimentaires de l'enfant et de l'adolescent

Troubles de l'humeur et troubles anxieux chez l'enfant et l'adolescent

Addictions de l'enfant et de l'adolescent

Neuropsychologie et interculturalité

UE 33 - Pré-professionnalisation et langues

EC1 - Anglais

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

Cet EC est d'abord centré sur la présentation d'articles scientifiques expérimentaux du point de vue de la terminologie et autour d'exercices de compréhension d'articles traitant de différentes problématiques dans le champ de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la neuropsychologie. Par ailleurs, l'accent sera mis sur la présentation orale d'un travail scientifique. Ces deux perspectives répondent aux exigences d'un master mixte ouvrant la voie à la poursuite d'études en doctorat.

EC2 - Les contextes de la vie professionnelle

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Au cours de cet enseignement, plusieurs professionnel.le.s présenteront leur secteur d'activité en lien avec les débouchés des différents parcours (le secteur psychiatrique et ses dispositifs, l'aide sociale à l'enfance, le milieu pénitentiaire, la protection judiciaire de la jeunesse, le centre de ressources autisme, les CMPP, les CAMSP, les Centres Mémoire, les institutions pour personnes âgées, les urgences psychiatriques et les cellules d'urgence médico-psychologiques, la pratique libérale, l'enseignement supérieur et la recherche).

EC3 - Techniques d'insertion professionnelle

Responsable de l'enseignement : Fabien Gierski

Un aide à l'élaboration d'un projet professionnel sera fourni aux étudiant.e.s dans le cadre de travaux dirigés en se ciblant sur des aspects pratiques auxquels les étudiant.e.s seront confronté.e.s dès leur diplomation (obtention du numéro ADELI auprès de l'ARS, concours pour psychologues, etc.).

UE 34 - Troubles développementaux

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

Cet enseignement s'inscrit dans le champ de la psychopathologie développementale qui présente les principaux troubles neurodéveloppementaux. Il se compose des cours suivants :

- Modèles théoriques du développement typique et atypique
- Prématurité
- Troubles des apprentissages
- Fonctionnement cognitif et troubles du développement
- Troubles du langage
- Troubles du comportement de l'enfant et de l'adolescent
- Troubles de la cognition sociale chez l'enfant
- Epilepsies de l'enfant et de l'adolescent

UE 35 - Prises en charge clinique

Responsable de l'enseignement : Clément Planchou

- Evaluation psychologie de l'enfant et de l'adolescent
- Méthodes psycho-éducatives de prise en charge de l'autisme
- Rééducation et remédiation cognitive
- Guidance parentale
- Cas Clinique

UE 41 - Stage professionnel

EC1 - Stage professionnel (500 h)

Cette formation comporte la réalisation d'un stage en milieu professionnel d'une durée de 500 heures, la rédaction et la soutenance d'un rapport de stage, selon les termes de l'arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue.

La réalisation du stage s'accompagne de séances de supervision dont l'objectif est de mettre l'accent sur l'analyse de sa pratique et sur la compréhension de la dynamique institutionnelle.

EC2 - Supervision clinique de stage

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

UE 42 - Stage de recherche

EC1 - Stage de 150 heures en laboratoire

Ce stage se déroule, durant 150h, au sein d'un laboratoire de recherche. L'étudiant.e participe aux recherches en cours et rédige un rapport de synthèse sur ses activités de stage. Au cours de ce stage, les étudiant.e.s se familiariseront avec l'exercice de la communication scientifique en rédigeant un poster lors d'une journée scientifique organisée par la promo.

EC2 - Supervision de stage

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

UE 43 - Travail d'étude et de recherche

EC1 - Mémoire de recherche

Elaborer un mémoire de recherche en neuropsychologie ou psychopathologie cognitive en suivant une démarche hypothético-déductive à partir de l'analyse des données actuelles de la littérature scientifique et d'hypothèses de travail.

EC2 - Supervision de recherche

Responsable de l'enseignement : Christelle Declercq

UE 44 - Elaboration d'un travail collectif

EC1 - Elaboration d'un travail collectif

Organisation d'une journée scientifique.

Dates à retenir – M2

Pré-rentrée Master 2 : 6 septembre 2018 à 15h30

Début des cours : 10 septembre 2019

Rendu du Mémoire et rapport de stage de Master 2, session 1 : 11 juin 2019

Soutenances de Master 2, session 1 : 21 juin 2019

Rendu du Mémoire et rapport de stage de Master 2, session 2 : 27 août 2019

Soutenances de Master 2, session 2 : 6 septembre 2019

Rendu CC UE33 – EC2 : 8 janvier 2019 par mail :

- Un CC (3 à 4 pages sur « La place de la recherche dans votre projet professionnel) à chrystel.besche@univ-reims.fr
- Un CC à fabien.gierski@univ-reims.fr

Examens S1: semaine du 7 janvier 2019

UE 32 – EC1 (2h), UE 32 – EC2 (2h), UE 34 (2h), UE 35 (2h): les dates et horaires précis vous seront spécifiés courant septembre.

Journée projet tutoré: 6 & 7 juin 2019

<p>Le mémoire et le rapport de stage sont à déposer au secrétariat aux dates indiquées et doivent être envoyés par mail au/à la directeur.trice de mémoire et au/à la maître de stage universitaire. Un exemplaire du rapport de stage doit être remis au/à la tuteur.trice professionnel.le.</p>

ANNEXES

Annexe 1

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret no90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue

NOR: MENS0601487A

Le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche,

Vu le I de l'article 44 de la loi no 85-772 du 25 juillet 1985 modifiée portant diverses dispositions d'ordre social;

Vu le décret no 90-255 du 22 mars 1990 modifié fixant la liste des diplômes permettant de faire usage professionnel du titre de psychologue, complété notamment par le décret no 2005-97 du 3 février 2005,

Arrête:

Art. 1- Le stage prévu à l'article 1er du décret du 22 mars 1990 susvisé vise à conforter les capacités d'autonomie de l'étudiant en le plaçant dans une situation ou des situations professionnelles réelles relevant de l'exercice professionnel des praticiens titulaires du titre de psychologue.

Le stage est placé sous la responsabilité conjointe d'un psychologue praticien-référent qui n'a pas la qualité d'enseignant-chercheur, titulaire du titre de psychologue, exerçant depuis au moins trois ans, et d'un maître de stage qui est un des enseignants-chercheurs de la formation conduisant au diplôme de master, mention psychologie, à laquelle est inscrit l'étudiant.

Le stage est proposé soit par l'étudiant, soit par l'équipe enseignante du master. Il est agréé par le responsable de la mention psychologie du master. Cet agrément porte sur les objectifs du stage et ses modalités d'encadrement, notamment le choix du psychologue praticien-référent mentionné à l'alinéa précédent et auprès duquel l'étudiant effectue son stage.

Art. 2. - Le stage professionnel est d'une durée minimale de 500 heures. Il est accompli de façon continue ou par périodes fractionnées et doit être achevé, au plus tard un an après la formation théorique dispensée dans le cadre du master.

Art. 3. - Au terme du stage, l'étudiant remet un rapport sur l'expérience professionnelle acquise et le soutient devant les responsables du stage mentionnés à l'article 1 et un enseignant-chercheur en psychologie désigné par le responsable de la mention psychologie du master.

La validation du stage donne lieu à la délivrance d'une attestation établie selon le formulaire joint en annexe au présent arrêté.

Art. 4. - L'arrêté du 26 décembre 1990 fixant les modalités du stage que doivent effectuer les étudiants de diplôme d'études approfondies en psychologie pour pouvoir faire usage professionnel du titre de psychologue est abrogé.

Art. 5. - Le directeur de l'enseignement supérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 mai 2006.

Pour le ministre et par délégation:

Le directeur de l'enseignement supérieur,

J.-M. MONTEIL



Mention de Master

**« Psychologie clinique, psychopathologie et
psychologie de la santé »**

Master 2

« PSYCHOLOGIE ET NEUROPSYCHOLOGIE DES PERTURBATIONS COGNITIVES : CLINIQUE DE L'ENFANT ET DE

L'ADOLESCENT »

Consignes pour la rédaction du mémoire

UFR Lettres et Sciences Humaines

Mention de Master de « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé »

Parcours « Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent »

« Titre du mémoire »

Eventuellement un sous-titre

présenté par Nom, Prénom de l'auteur.e

Réalisé sous la direction de M/Mme le/la Docteur.e¹ ou Professeur.e²...

Année universitaire 20--/20--

¹ Concerne les titulaires d'un doctorat de 3^{ème} cycle (les maîtres de conférences nécessairement et les professionnels possédant une thèse de 3^{ème} cycle).

² Concerne les professeur.e.s d'université.

Ces informations sur le statut de votre directeur/trice figurent sur le site du laboratoire d'adossement.

Au total 6000 mots maximum

Ce décompte ne prend en compte que le corps du texte sans la page de garde, les remerciements, la table des matières, les résumés, les tableaux & graphiques, les annexes.

Présentation du manuscrit: tapé sur des feuilles 21 x29,7 cm paginées dès la page de titre, caractères de taille 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

Les paragraphes devraient être justifiés et le texte suffisamment aéré pour une lecture agréable.

- ❖ **TABLE DES MATIERES** : doit indiquer les différentes parties du mémoire avec les numéros de pages correspondantes
- ❖ **RESUME / ABSTRACT**: 200 mots max en français, 200 mots max en anglais, 5 mots-clés français, 5 keywords
- ❖ **INTRODUCTION**
 - * Introduit la problématique située dans un contexte théorique
 - * Présentation des objectifs

 - * La problématique doit être ciblée, précise, pertinente et construite autour des objectifs du mémoire. Elle doit faire l'état des connaissances actuelles sur le sujet abordé. Elle est construite « *du plus général au plus spécifique* » pour aboutir logiquement à la question posée. Cette partie consistera à présenter la problématique au regard des connaissances issues des études empiriques. Le travail concernant cette partie repose sur une bonne connaissance de la ***littérature scientifique récente et internationale*** du thème abordé.
 - * Formulation des objectifs de la recherche et des hypothèses
- ❖ **METHODOLOGIE**

Elle comprend les parties suivantes présentées dans cet ordre:

 - * Population(s) étudiée(s) : nombre de participants, description socio-démographique, critères d'inclusion et d'exclusion, consentement
 - * Matériel: outils utilisés (description brève des différents outils)
 - * Procédure, méthode de recueil des données
 - * Méthode d'analyse des résultats
- ❖ **RESULTATS**
 - * Présentation des résultats
 - * Ne pas oublier d'utiliser de façon adaptée, quand cela est possible, des tableaux et graphiques de synthèse

Il ne doit pas y avoir de redondance entre les résultats et les graphiques/tableaux, entre le texte et les graphiques/tableaux.

❖ DISCUSSION

- * Résumé et synthèse des résultats
- * Interprétation des résultats et les situer par rapport à la littérature existante
- * Implications théoriques des résultats
- * Limites de la recherche, critiques méthodologiques
- * Ouvertures vers des recherches futures

❖ CONCLUSION

- ❖ **REFERENCES** : présentées selon certaines règles internationales. En psychologie, ce sont les règles de l'*American Psychological Association* qui sont utilisées. Les *références bibliographiques* se composent de tous les documents publiés cités dans le *corpus* du mémoire (ce qui implique que toute référence bibliographique soit citée dans le *corpus* du mémoire, et que tout document cité dans le *corpus* du mémoire soit présent dans les références bibliographiques).

NORMES DE PRESENTATION DES REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES (à respecter impérativement)

~Selon les normes de l'*American Psychological Association*

Pour cela voir le site suivant:

<http://guides.bib.umontreal.ca/disciplines/20-Citer-selon-les-normes-de-l-APA?tab=106>

N'hésitez pas, comme indiqué, à vous servir de Zotero (gratuit) pour réaliser votre liste de références bibliographiques : vous pouvez ainsi télécharger les normes APA pour une présentation automatisée qui ne vous dispense pas d'une vérification !

Après les références bibliographiques, vous avez la possibilité d'ajouter des annexes (numérotées), des index d'auteurs ou de tableaux.

Le mémoire est paginé de la première à la dernière page.

CONVENTIONS LINGUISTIQUES D'ECRITURE D'UN MEMOIRE

Ecrire le travail avec le « nous » de convention.

Soigner l'orthographe, la grammaire, la clarté et la précision des propos.

Eviter les répétitions. Définir tout terme nouveau, toute abréviation.

La première fois qu'on cite un terme il faut le signaler: le mettre entre guillemets ou en italique (et garder toujours la même convention au long du texte).

« Nous appellerons "subjectivation" le processus par lequel... »

Toute figure doit être accompagnée d'une légende qui doit impérativement référencer la figure. Cette légende peut être placée en dessous de l'image. La légende doit être dans le texte et non dans l'image elle-même. Toute figure doit être citée dans le texte. On met généralement une majuscule aux références des tableaux et figures.

Tout tableau, graphique doit être numéroté et accompagné d'un titre qui se place au-dessus de la représentation.

Références:

American Psychological Association (2009). *Publication Manual of the American Psychological Association*, 6th ed. Washington: American Psychological Association.

Castro, D. (2000). *Pratique du mémoire de recherche en psychologie*. Le Bouscat: L'esprit du temps.

Courtois, R., Pennequin, V., Adrien, J.-L. (2015). *Réussir son mémoire en psycho - Travail d'études et de recherche en sciences humaines et sociales*. Bruxelles : De Boeck Université.



Indications pour la rédaction du rapport de stage

UFR Lettres et Sciences Humaines

Mention de Master de « Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé »

Parcours « Psychologie et Neuropsychologie des Perturbations Cognitives : Clinique de l'enfant et de l'adolescent »

Rapport de stage présenté

par Nom Prénom

Lieu de stage

Nom-Prénom du Psychologue praticien-référent

Année universitaire 20--/20--

25 pages maximum

Présentation du manuscrit: tapé sur des feuilles 21 x29,7 cm paginées dès la page de titre, caractères de taille 12, interligne 1,5 avec des marges de 2,5 cm.

Les paragraphes devraient être justifiés et le texte suffisamment aéré pour une lecture agréable.

Les indications suivantes vous invitent à ne pas omettre les informations qui doivent figurer dans un rapport de stage. Contrairement au mémoire, le plan du rapport de stage ne saurait être imposé.

Les points importants:

- L'institution: la présenter, **très brièvement**

* Structure

*Fonctionnement

- Les activités réalisées par le stagiaire-psychologue

-L'engagement et l'insertion professionnelle du stagiaire-psychologue

-Analyse critique de la pratique clinique

-Réflexion sur la fonction du psychologue en institution

-Un *cas clinique* que vous avez la liberté de placer entre ces différentes parties: vous définirez une problématique clinique et développerez les méthodes utilisées pour y répondre.

Soigner la clarté et la rigueur. Intégrer des références théoriques.

Respecter les règles éthiques et déontologiques.

Il faut veiller à problématiser le vécu clinique.

-Indiquer les références bibliographiques (selon les normes de l'*American Psychological Association*, cf. Plan du mémoire).

-Eventuellement des annexes (quelques pages seulement).

Lecture vivement conseillée :

Castro, D. (Dir.) (2000). *Les écrits en psychologie. Rapports, expertises, bilans*. Le Bouscat: Editions L'Esprit du Temps.